

Académie de Besançon Collège René PERROT Le RUSSEY
PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE – SEPTEMBRE 2024

Nous accueillons votre enfant au collège en septembre. L'équipe pédagogique et moi-même lui souhaitons la bienvenue au collège René Perrot.

INSCRIPTION :

Retour des dossiers d'inscription dûment complétés (accompagnés de toutes les pièces demandées) :
lors des permanences les mardi 9 et jeudi 11 avril 2024 de 13h00 à 18h30

Ou à déposer dans la boîte aux lettres du collège si vous êtes certains que le dossier est complet.

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

→ **6^{ème} et 3^{ème} : LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024 à 8h00**
 → **Tous les niveaux : MARDI 03 SEPTEMBRE 2024 à 8h00**

D'autres documents sont à consulter sur le site du collège, avant la rentrée :

<https://clg-rperrot-lerussey.eclat-bfc.fr/>

Merci d'en prendre connaissance

INFORMATIONS DIVERSES :

Les pièces suivantes sont à fournir le jour de la rentrée, au professeur principal :

- Chèque FSE (pensez à noter « FSE » + Nom Prénom et classe de l'élève au dos du chèque)
- Attestation d'assurance scolaire 2024/2025 au nom de l'élève,
- Chèque Association Sportive (pensez à noter « AS » + Nom Prénom et classe de l'élève au dos du chèque)

CARNET DE LIAISON

Il est obligatoire et personnel. Il sera distribué le jour de la rentrée et l'élève devra toujours l'avoir en sa possession.

Je vous invite vivement à en prendre connaissance avec votre enfant, notamment le règlement intérieur.

Par son intermédiaire, vous pourrez communiquer et demander des rendez-vous au professeur principal ou à un enseignant.

Nous vous conseillons de le consulter le plus souvent possible et de signer les informations qui y seront régulièrement apportées.

HORAIRES

Les cours ont lieu de lundi à 8h00 au vendredi 17h00.

Matin : 8h00 – 12h00 / Après-midi : 13h00 – 17h00

Mercredi : 8h00 – 11h30

DEVOIRS FAITS

Ouvert à tous les élèves volontaires, ayant pour objectif d'accompagner chaque élève dans ses apprentissages.

ABSENCES Se référer au document « Absences et retards » joint au dossier d'inscription OU à consulter sur le site du collège

TELEPHONES PORTABLES ET OBJETS CONNECTES

L'utilisation de téléphones portables, et tout objet connecté est interdite dans l'enceinte de l'établissement.

Le collège dégage toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de ces appareils.

ASSURANCE SCOLAIRE

Une assurance "responsabilité civile, risques individuels d'accidents" est obligatoire. A ce sujet, je vous conseille de vérifier auprès de votre assureur si les activités liées aux risques scolaires sont prises en charge par votre "multirisque habitation". A défaut, il faudra souscrire un nouveau contrat d'Assurance Scolaire.

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont prêtés par le collège. Durant l'année scolaire, ils seront sous la responsabilité des élèves et des familles. J'attire votre attention sur la nécessité de faire couvrir les livres en début d'année et de veiller constamment à leur état. Tout livre dégradé et/ou manifestement mal entretenu sera facturé à la famille.

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous référer à la liste à consulter sur le site du collège : <https://clg-rperrot-lerussey.eclat-bfc.fr/>

Toutes les fournitures portées sur la liste sont à la charge des familles.

La fédération de parents FCPE propose chaque année d'acheter le « pack collégien » qui permet de se procurer l'ensemble des fournitures à prix négociés (Voir bon de commande joint au dossier).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Nous vous conseillons de marquer les vêtements au nom de l'élève. Les cours d'EPS sont obligatoires, sauf dispense médicale.

INFIRMERIE Se référer à la fiche d'urgence à compléter, jointe au dossier d'inscription.

CASIERS ELEVES

Les élèves demi-pensionnaires bénéficient d'un casier pour ranger leurs affaires. Un cadenas (longueur 40 mm) à clef est obligatoire.

Bonne rentrée 2024 à tous,

La Principale, Mme DJELLAL